

Image not found or type unknown



Quel peine j'encours pour détournement?

Par **Tiwa**, le **20/09/2012 à 21:52**

Bonsoir,

On a porté plainte contre moi pour détournement de fonds. J'ai retiré de l'argent de notre association sans aucun justificatif. Je vivais une situation dramatique avec mes 2 enfants à charge et de dettes. J'ai dû retirer au moins 15.000 €, depuis 2007. Date de La plainte le 15 février, depuis j'attends... Économiquement ma situation n'a pas change. Je voudrais savoir. A partir de quelle date il y a prescription pour ces délits? Et quelle peine j'encours? Merci pour votre réponse.

tiwa